Comment annuler l'attribution d'un don ?

En tant que gestionnaire, vous avez également la possibilité d'annuler un don qui a été affecté par erreur à l'un de vos collaborateurs.

Rendez-vous dans le bandeau supérieur : **Absences > Don de jours > Gestion > Corriger une attribution**

- Etape 1
- Étape 2

Corrigez l'attribution effectuée par erreur à votre collaborateur.

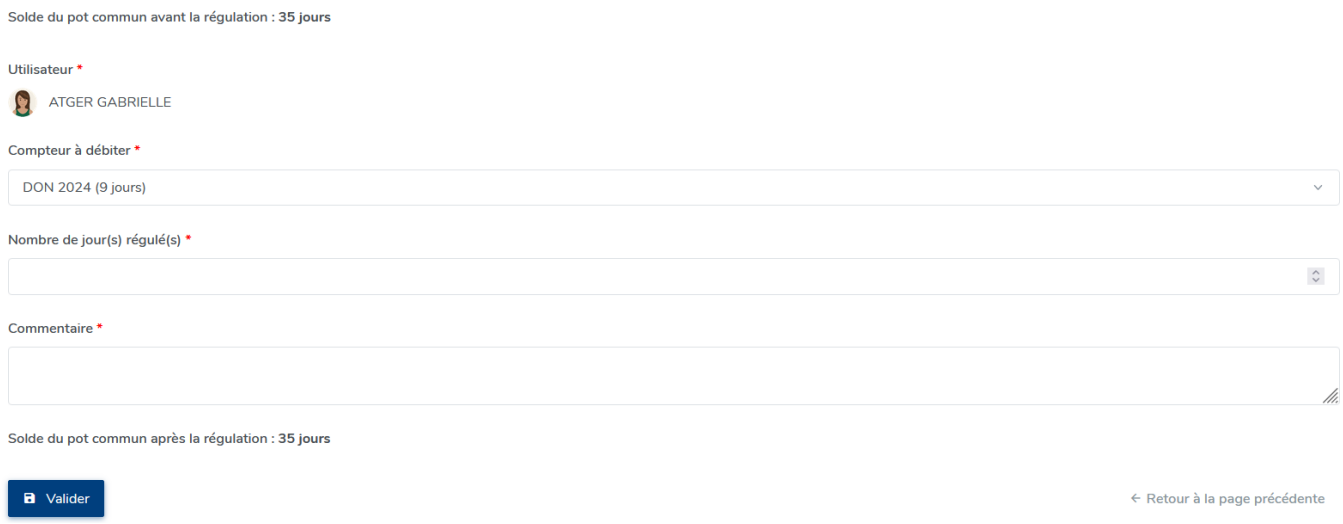

1. Sélectionnez le compteur à débiter
2. Indiquez le nombre de jours à retirer

Le commentaire est obligatoire à cette action.

Le nombre de jours débité sera recrédité sur le pot commun.

Vous visualisez un résumé de votre action avec les différents éléments apportés (jours retirés, commentaire,...).

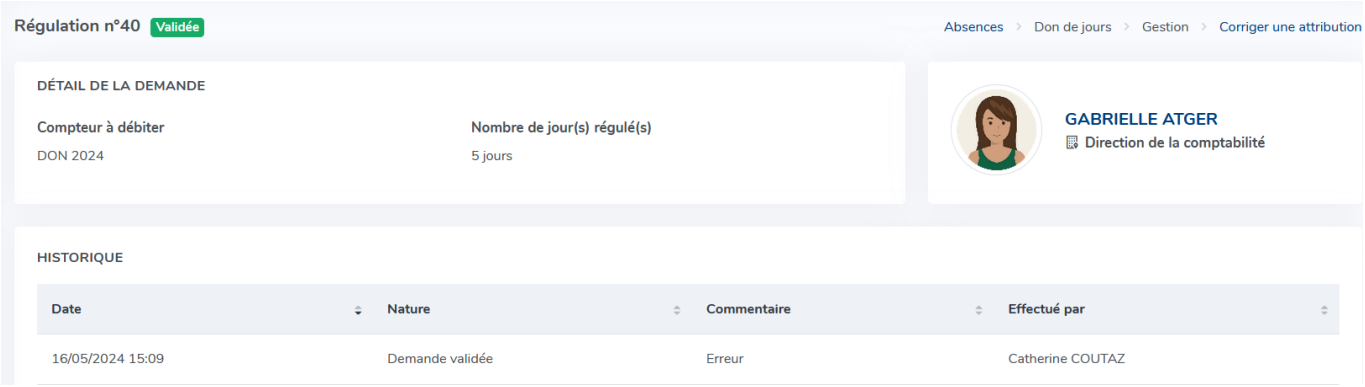

Ce sujet pourrait vous intéresser :

Comment attribuer des jours à un bénéficiaire ?

From:
https://documentation.ohris.info/ - **Documentation oHRis**

Permanent link:
https://documentation.ohris.info/doku.php/module_conges:gestionnaire_annuler_un_don

Last update: **2024/05/22 12:45**